De la refonte de la L2 et des pauvres AJAC

Par **Baptistus**, le **08/09/2009** à **12:24**

Viendez ecouter ma triste histoire !

Je suis à Nancy
Alors je suis ajac entre L2 et L3. J'ai tout validé du 2eme semestre et du premier semestre j'ai validé penal/civil, anglais/droit des affaires. Me restait donc droit admi et institution euro. interna. (ou j'ai eu deux beau 4/20 ....)
Bref jusqu'ici tout etait encore jouable (et vu le nombre de matière que j'ai repassé au rattrapage, c'est meme limite un exploit. Comme quoi, il faut rien laché jusqu'à la fin ^^).

Je fais mon inscription pedagogique ce matin. Et là, c'est le drame.
Il y a eu une refonte de la L2, desormais decoupée en 2 unité (comme en L1 en fait) : une unité fondamentale (penal, civil, admi) et les options (droit des affaires, langues et exit institution internationnal et européene, on a desormais le choix entre deux nouvelles matières).
Et là, forcement, l'ordinateur lui, il s'en fout de tout ça. Et pour lui je n'ai donc rien validé (effectivement, puisque avec la refonte j'ai une matière non validé dans chaque unité). Et me voila obligé, celon l'inscription pedagogique, de me retaper tout le premier semestre de L2, en plus de mon premier semestre de L3. Et là forcement, c'est beaucoup moins drole.

Je suis bien sur aller à l'administration, où on etait deja 4 dans ce cas au meme moment à venir !-ss
Image not found or type unknown
Resultat : pour l'instant ils n'en savent rien, rien n'a été prevu. Et pour l'instant, dans l'etat actuel des choses, et bien ..... je me fais baiser bien profond (desolé la vulgarité mais c'est quand meme ce qui est le plus explicite dans mon cas).

Je suis bien sur pas le seul dans ce cas (90% des ajac vont forcement devoir tout repasser, exception de ceux qui auraient valider penal/civil et le groupe admi/insti, encore que ce n'est pas sur que l'ordi le reconnaisse et associe admi, penal , civil de lui meme). Et il y a pire ! ceux ayant par exemple valider admi/institution euro international. Comment ça se passe ? institution n'existant plus, que vont ils repasser ?

Bref on pourrait se dire que ces des questions pas si compliquées (il suffit de conserver les notes des matiere validés, et par exemple que ceux ayant validé institution n'ai pas à repasser un autre option), mais le probleme c'est que rien n'est fait.
Du coup l'adminitration est encore debordé de question (deja que la fin d'année scolaire dernière, c'etait le bordel pour elles), et les eleves sont perdus et stress un peu quand meme.
Moi j'ai de toute façon dit à l'administration (qui m'accueille toujours gentillement, faut dire que je sais les prendre ..... enfin ..... pas de mauvais jeu de mot s'il vous plait) que j'etais pret a

demander audience aupres du doyen pour plaider notre cause s'il le fallait.

Enfin voila, peut etre certain d'entre vous auront ils des contacts pour permettre que tout ceci soit resolu, sans gacher l'année entiere de plusieurs dizaines d'eleves avant meme qu'ils aient commencé à bosser (parceque passer 13 matiere en 1 semestre, oui .... mais non)

ps: autre petite touche comique, le doyen a dit, apparement, que vu les greves de l'année dernière (alors que la fac de droit n'a rien connu, enfin bref), toutes les matières où l'on aurait obtenu la moyenne sont conservés (redoublant ou ajac je pense), meme si l'unité n'a pas été validé. Je veux bien, mais faudrait deja dire à l'ordinateur de conserver les unités validées :p

avant meme de penser à ça Image not found or type unknown

Par **Yann**, le **08/09/2009** à **13:39**

:x X(

Image not found or type unknown C'est moche Image not found or type unknown

Par **jeeecy**, le **08/09/2009** à **14:37**

à mon avis il faut adresser un courrier au doyen lui présentant ton problème (rencontré par ;)

d'autres également) et lui demandant de trouver une solution à ce joli casse tête Image not found or type unknown

le tout dans la bonne humeur pour que tout passe en douceur

Par **manorator**, le **08/09/2009** à **14:55**

[quote="Baptistus":23dxvw12]Viendez ecouter ma triste histoire !

Je suis à Nancy
Alors je suis ajac entre L2 et L3. J'ai tout validé du 2eme semestre et du premier semestre j'ai validé penal/civil, anglais/droit des affaires. Me restait donc droit admi et institution euro. interna. (ou j'ai eu deux beau 4/20 ....)
Bref jusqu'ici tout etait encore jouable (et vu le nombre de matière que j'ai repassé au rattrapage, c'est meme limite un exploit. Comme quoi, il faut rien laché jusqu'à la fin ^^).

Je fais mon inscription pedagogique ce matin. Et là, c'est le drame.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Il y a eu une refonte de la L2, desormais decoupée en 2 unité (comme en L1 en fait) : une unité fondamentale (penal, civil, admi) et les options (droit des affaires, langues et exit institution internationnal et européene, on a desormais le choix entre deux nouvelles matières).
Et là, forcement, l'ordinateur lui, il s'en fout de tout ça. Et pour lui je n'ai donc rien validé (effectivement, puisque avec la refonte j'ai une matière non validé dans chaque unité). Et me voila obligé, celon l'inscription pedagogique, de me retaper tout le premier semestre de L2, en plus de mon premier semestre de L3. Et là forcement, c'est beaucoup moins drole.

Je suis bien sur aller à l'administration, où on etait deja 4 dans ce cas au meme moment à :-ss

venir Image not found or type unknown

Resultat : pour l'instant ils n'en savent rien, rien n'a été prevu. Et pour l'instant, dans l'etat actuel des choses, et bien ..... je me fais baiser bien profond (desolé la vulgarité mais c'est quand meme ce qui est le plus explicite dans mon cas).

Je suis bien sur pas le seul dans ce cas (90% des ajac vont forcement devoir tout repasser, exception de ceux qui auraient valider penal/civil et le groupe admi/insti, encore que ce n'est pas sur que l'ordi le reconnaisse et associe admi, penal , civil de lui meme). Et il y a pire ! ceux ayant par exemple valider admi/institution euro international. Comment ça se passe ? institution n'existant plus, que vont ils repasser ?

Bref on pourrait se dire que ces des questions pas si compliquées (il suffit de conserver les notes des matiere validés, et par exemple que ceux ayant validé institution n'ai pas à repasser un autre option), mais le probleme c'est que rien n'est fait.
Du coup l'adminitration est encore debordé de question (deja que la fin d'année scolaire dernière, c'etait le bordel pour elles), et les eleves sont perdus et stress un peu quand meme.
Moi j'ai de toute façon dit à l'administration (qui m'accueille toujours gentillement, faut dire que je sais les prendre ..... enfin ..... pas de mauvais jeu de mot s'il vous plait) que j'etais pret a demander audience aupres du doyen pour plaider notre cause s'il le fallait.

Enfin voila, peut etre certain d'entre vous auront ils des contacts pour permettre que tout ceci soit resolu, sans gacher l'année entiere de plusieurs dizaines d'eleves avant meme qu'ils aient commencé à bosser (parceque passer 13 matiere en 1 semestre, oui .... mais non)

ps: autre petite touche comique, le doyen a dit, apparement, que vu les greves de l'année dernière (alors que la fac de droit n'a rien connu, enfin bref), toutes les matières où l'on aurait obtenu la moyenne sont conservés (redoublant ou ajac je pense), meme si l'unité n'a pas été validé. Je veux bien, mais faudrait deja dire à l'ordinateur de conserver les unités validées :p

avant meme de penser à ça Image not found or type unknown [/quote:23dxvw12]

C'est vrai cette histoire de conservation des notes même si l'unité n'a pas été validée?? Est que quelqu'un peut confirmer??

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **Baptistus**, le **09/09/2009** à **10:19**

Le doyen l'aurait dit lors de reunion. Et sur ce forum meme, tu trouveras un message d'un syndicat etudiant je crois qui va dans ce sens aussi. Mais renseigne toi, vaut mieux. Moi je suis pas concerné.
Sinon pour mon histoire, je ne vais pas contacter le doyen alors qu'aucune decision n'a encore été prise.
Par contre si on venait à nous dire qu'on doit retaper un semestre entier alors qu'on l'avait validé au 2/3 tout ça pour une histoire de changement d'unité, là oui, j'irais voir le doyen. Pour l'instant aucune decision n'etant prise, il n'y a rien à contester. Le probleme c'est plus qu'ils

:bd

auraient pu penser à ça avant ..... Image not found or type unknown

Par **jeeecy**, le **09/09/2009** à **13:50**

;)

je ne parlais pas de contester mais d'informer le doyen sur la situation Image not found or type unknown

et à mon avis c'est fondamental, mais bien sûr ce n'est que mon avis...

Par **plinelejeune**, le **23/11/2009** à **12:27**

La fac de droit devait sacrifier cette année des étudiants avec sa réforme ou nouvelles plaquettes. Il fallait bien que ca tombe sur quelqu'un. Les AJAC en ont fait tout simplement les frais.
Ce n'est pas cynique que de l'avouer mais c'est juste une triste et vraie histoire.
C'est mon humble avis!

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés